



Location meublée bord de mer

Par **marivaux**, le **10/05/2013** à **12:02**

bonjour,
j'ai loué pour la période du 08/05 au 12/05 une maison meublée avec un contrat;
la personne qui m'a contacté devait louer pour elle, son époux, sa fille et ses 2 enfants; or
depuis le 08/05 est arrivé une autre fille avec mari et enfant; ils devaient partir le 09/05 , or ils
sont toujours là, et en plus est arrivée l'autre fille et ses 2 enfants;
j'avais loué au départ pour 3 adultes et 2 enfants (cela est précisé sur le contrat); je me
retrouve avec 5 adultes et 3 enfants;
comment régler cela à l'amiable ou alors ai-je le droit de les mettre dehors, et comment faire
(est-ce que la police municipale peut intervenir)
merci beaucoup pour votre réponse;

Par **Boud**, le **13/05/2013** à **21:34**

Bonsoir,

Sur le contrat de location est il écrit "location meublée" ou "location saisonnière"?

Avez vous essayé de discuter avec eux pour comprendre pourquoi ils ne voulaient plus quitter
ce logement?

Cordialement